

DIFFICULTÉS AU TRAVAIL, QUELS SONT LES RISQUES ?

Lorsque je suis en difficulté au travail, je m'expose à plusieurs risques :

- Difficulté à tenir mon poste
- Démotivation
- Difficulté à me projeter
- Relations qui se dégradent
- Invalidité ou handicap
- Rupture de mon parcours professionnel
- Perte d'emploi

FAIRE APPEL À LA CELLULE PDP, QUELS SONT LES AVANTAGES ?

Avec l'accompagnement de la cellule PDP :

- Je reste acteur-riche de mon projet professionnel
- Je garde confiance
- Je suis assuré-e de non-discrimination
- Je suis maintenu-e à mon poste grâce à un aménagement ou un reclassement interne afin d'éviter un licenciement
- Je bénéficie d'un accompagnement social
- Je suis accompagné-e lors d'une reconversion
- Je profite de la cohérence des discours médicaux, professionnels, sociaux et familiaux



Conception & Impression : www.leshameconscibles.com/ 03 25 02 83 46

JE SUIS SUIVI-E PAR L'ASTHM ET SOUHAITE ÊTRE ACCOMPAGNÉ-E ?

Je contacte
mon médecin du travail ou
j'écris à la cellule PDP :

pdp@asthm.fr

ou en scannant le **QRcode**.



La cellule PDP répond
dans les 48 heures ouvrées

CHAUMONT

108 Rue Pierre Curie CS 50068
52002 CHAUMONT Cedex
03 25 30 33 99

www.asthm.fr



JE ME SENS EN DIFFICULTÉ À MON POSTE DE TRAVAIL

LA CELLULE PDP M'ACCOMPAGNE

CELLULE PDP PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

QU'EST-CE QUE LA CELLULE PDP?

La cellule PDP (Prévention de la Désinsertion Professionnelle) est un dispositif qui m'accompagne afin de prévenir la perte d'activité professionnelle pour des raisons de santé, de m'aider si je rencontre des difficultés à me maintenir à mon poste de travail ou à m'aider à préparer mon retour à mon poste de travail si je suis en arrêt.

Elle est un appui des équipes médicales et m'assiste lorsque je suis en difficulté médico-socio-professionnelle.

La cellule est mobilisée pour trouver des solutions personnalisées.

Animée et coordonnée par un médecin du travail ou par un membre de l'équipe pluridisciplinaire, elle est notamment chargée - de proposer des actions de sensibilisation

La cellule est composée d'un groupe de :

- médecins du travail
- infirmier-es en santé au travail
- assistant-es en santé au travail
- assistant-es sociales

Tous sont soumis au secret professionnel.

QUI ACCOMPAGNE-T-ELLE ?

La cellule PDP m'accompagne dès que je me sens en difficulté au travail et ce quelle que soit ma situation : en poste ou en arrêt de travail.

QUEL EST SON RÔLE ?

- 1 DÉPISTER** les situations à risque de rupture professionnelle et anticiper la mise en place de mesures d'accompagnement.
- 2 SÉCURISER** mon parcours de maintien en emploi.
- 3 AIDER** afin de maintenir une activité professionnelle compatible avec mon état de santé en conservant mon employabilité, dans l'entreprise ou par le biais d'une réorientation externe.

" Prévenir le risque de désinsertion professionnelle et favoriser le retour à l'emploi "

IL EXISTE DES SOLUTIONS

MAINTIEN DANS L'ENTREPRISE

Aménagement du poste
Reclassement interne
Création de poste
Information sur les droits

MAINTIEN EN EMPLOI

Bilan de compétences
Reconversion professionnelle
Formation qualifiante
Création d'entreprise

AIDE SOCIALE

Aide dans une situation sociale complexe en lien avec le travail
Aide pour monter son dossier de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

AIDE PSYCHOLOGIQUE

Accompagnement lors de problèmes liés à une souffrance au travail, épuisement professionnel...
Évaluation de l'état psychologique
Proposition de prise en charge adaptée
Conseils pour la construction et le développement de solutions organisationnelles



AGENT PUBLIQUE



SALARIÉ-E



INTÉRIMAIRE



INDÉPENDANT-E